



RAPPORT DE GESTION 2025

constructionvalais
bauenwallis



RAPPORT DU PRÉSIDENT

constructionvalais: transformer les défis en leviers... un engagement collectif

1. Contexte économique général

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un environnement économique incertain, mais en légère amélioration par rapport à 2024. Après une période marquée par les tensions inflationnistes et le ralentissement du secteur immobilier, la conjoncture montre des signes de stabilisation, tant au niveau suisse que cantonal.

En Valais, la croissance reste mesurée, avec un produit intérieur brut en progression estimée autour de +1,1 %, confirmant la capacité de notre canton à faire preuve de résilience dans un contexte complexe. Cette dynamique s'appuie notamment sur la diversité de son tissu économique et sur la solidité de ses PME.

Le marché du travail demeure globalement robuste. Les investissements publics ont continué à soutenir l'activité, tandis que le secteur privé, bien que plus prudent, n'a pas cessé d'innover et de s'adapter.

Cependant, les incertitudes internationales, la volatilité des taux d'intérêt et les contraintes réglementaires continuent de peser sur les décisions d'investissement. Dans ce contexte, notre secteur doit plus que jamais faire preuve d'agilité.

2. Évolution du secteur du bâtiment

Après une année 2024 globalement positive, 2025 marque un tournant plus contrasté pour le secteur de la construction.

La baisse des mises en chantier se confirme et s'accroît dans certaines régions. Les causes sont connues et persistent :

- Des procédures d'autorisation toujours plus longues et complexes
- Une multiplication des oppositions, parfois déconnectées des enjeux réels
- Une insécurité juridique qui freine les investisseurs, nos administrations

Cette situation contribue directement à maintenir une tension forte sur le marché du logement. Dans les centres urbains comme dans les zones touristiques, la pénurie persiste, avec des conséquences concrètes pour la population et l'économie.

Paradoxalement, les besoins n'ont jamais été aussi importants: logements, infrastructures, rénovation énergétique. Le décalage entre la demande et la capacité de production devient un enjeu majeur pour notre canton.

Face à cela, il est indispensable de repenser certaines pratiques et d'encourager une approche plus fluide, coordonnée et pragmatique entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.

3. Emploi et main-d'œuvre

La question de la main-d'œuvre reste, en 2025, le défi central de notre branche.

Nos entreprises continuent de faire face à:

- Une pénurie persistante de personnel qualifié
- Des difficultés accrues à recruter des apprentis
- Un déséquilibre démographique marqué par les départs à la retraite

La relève peine à suivre, malgré des métiers porteurs de sens, d'innovation et d'avenir. Il est essentiel de continuer à valoriser « l'intelligence de la main » et de rappeler que nos professions sont au cœur des transitions économiques et environnementales.

Des actions concrètes ont été renforcées en 2025:

- Promotion active des métiers auprès des jeunes
- Développement de la formation duale
- Amélioration des conditions de travail et de la fidélisation

Mais ces efforts doivent s'inscrire dans la durée. Il en va de la capacité même de notre secteur à répondre aux besoins futurs.

4. Perspectives et enjeux 2026

Les perspectives pour 2026 restent globalement positives, mais conditionnées à notre capacité collective à agir.

Les priorités sont claires:

- Simplifier et accélérer les processus administratifs, ne pas s'opposer
- Mieux encadrer les procédures d'opposition
- Renforcer la collaboration entre autorités, planificateurs et entreprises
- Anticiper les besoins en formation et en compétences

Le secteur de la construction est un pilier fondamental de notre économie et de l'aménagement de notre territoire. Il joue un rôle clé dans la qualité de vie de notre population.

Les défis sont nombreux, mais ils représentent aussi des opportunités:

- Innover dans nos méthodes, travailler sur la circularité des produits
- Accélérer la transition énergétique
- Repenser nos modèles de collaboration

Plus que jamais, c'est en travaillant ensemble — entreprises, institutions, partenaires sociaux et politiques — que nous pourrions faire avancer notre canton.

Conclusion

L'année 2025 nous rappelle une évidence: la construction est un travail d'équipe.

Face aux contraintes, notre capacité à nous adapter, à dialoguer et à agir collectivement fait toute la différence. Le Valais dispose de tous les atouts pour relever ces défis.

À nous de les transformer en réussites durables.

« Les obstacles sont ces choses effrayantes que l'on voit quand on détourne les yeux de l'objectif. »



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Association faitière de la construction valaisanne, constructionvalais a pour mission de fédérer ses membres et de défendre leurs intérêts communs au niveau cantonal, tant auprès des décideurs, qu'ils soient politiques, administratifs ou économiques, qu'auprès du grand public. Elle articule son action autour de trois pôles principaux:

LOBBY ÉCONOMIQUE

Prises de position économiques, travail législatif

LOBBY ENDOGÈNE

Définition d'axes d'action communs

LOBBY POLITIQUE

Prises de position, travail législatif, participation à des campagnes

Le lobby économique

Accompagner les changements et renforcer les liens économiques

Dans un contexte en constante mutation, marqué par une volatilité géopolitique historiquement extraordinaire, la branche de la construction a su maintenir en 2025 une croissance constante, signant même des résultats annuels en hausse au niveau national de 2,1 % sur un an, par exemple dans le secteur principal de la construction.

Devant faire face à des défis accrus et dont les effets marquent durablement la dynamique de la branche, les entreprises de la construction en Valais tiennent bon, participant activement à la santé de l'économie du canton. Elles continuent d'investir dans la formation, dans la recherche et le développement, dans l'acquisition de nouvelles forces et dans la constante mise à jour de leurs compétences. Surréglementation, tensions économiques durables, renchérissement des matériaux, difficultés d'ap-

provisionnement, blocages administratifs, lenteurs d'octroi d'autorisations, manque de main d'œuvre qualifiée: tous ces marqueurs font désormais partie du quotidien des entrepreneurs, des patrons et des professionnels.

Dans un tel contexte, l'action associative devient cruciale et permet de déjouer la tentation du repli sur soi, si peu productive. Fédérer les forces afin de défendre des intérêts communs devient une nécessité. Adapter la structure et les actions aux attentes et aux préoccupations des membres demeure la seule priorité, la seule responsabilité.

2025 aura été une année d'évolution pour constructionvalais. Affermissant ses propres attentes et inscrivant son action selon des axes prioritaires bien définis, le comité a choisi de favoriser et de renforcer les liens économiques avec d'autres faitières de l'économie valaisanne, ainsi que d'autres structures et institutions partageant les mêmes objectifs.

Ainsi, constructionvalais a relancé les discussions devant permettre de fédérer la voix de l'économie valaisanne. Avec les représentants de l'Union valaisanne des Arts et Métiers [UVAM] et ceux de la Chambre de commerce et d'Industrie [CCI-Valais], le comité de constructionvalais s'est donné pour mission d'établir une feuille de route commune, pour aboutir à un programme d'action clair. Les travaux sont toujours en cours et permettront, à n'en pas douter, d'offrir aux décideurs politiques un front de réflexions communes et utiles à toute l'économie valaisanne.

De même, et dans un mouvement constant de recherche d'unité, constructionvalais s'est fortement engagée pour donner à chacun la place et l'espace de discussion qui lui convient. De nouvelles associations ont été intégrées et de nouveaux partenariats ont été conclus, tout comme de nouveaux projets ont été lancés, dans le cadre vivifiant d'une discussion constante avec les membres et les associations professionnelles.

constructionvalais – une organisation en constante adaptation

L'organisation de votre association reflète cet esprit. Ainsi, la gestion stratégique des missions et des activités de constructionvalais est assurée par un comité représentatif des forces en présence dans toute la branche et dont les cinq membres, secondés par trois invités permanents, entretiennent et s'appuient sur de nombreux liens régionaux, supra-cantonaux et fédéraux. Les décisions se prennent donc en se concentrant sur le contexte valaisan, tout en bénéficiant du suivi et de l'évolution des thématiques fédérant la construction au niveau national.

En ce sens, le lien direct de constructionvalais avec constructionromande et constructionsuisse, à travers notamment la participation de représentants valaisans au sein de nombreux groupes de travail ou de réflexions et d'organes supra-régionaux et nationaux, a permis de suivre des dossiers d'importance, impactant directement la branche. On peut citer la mise en œuvre du paquet d'ordonnances fédérales sur l'énergie, le suivi du programme d'économie de la Confédération, la mise en œuvre de la deuxième révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ou encore les modifications du Code des obligations et de la norme SIA 118 sur la garantie pour les défauts.

Paul Bovier, représentant du Bureau des métiers au sein du comité de constructionvalais, a démissionné de ses activités associatives, et, selon les termes statutaires prévus, l'assemblée des délégués a été invitée à désigner, sur proposition du comité, son successeur dans les fonctions qu'il a occupées avec engagement, passion et professionnalisme auprès de constructionvalais. L'Assemblée des délégués a élu, le 8 mai 2025, **Pierre-Samuel Wuilloud**, Président d'EIT.Valais, membre du comité de constructionvalais et représentant le Bureau des Métiers. M. Wuilloud est Vice-Président du Bureau des métiers, et était déjà engagé au sein de constructionvalais comme membre de la commission énergie depuis près de quatre ans. Il est directeur de l'entreprise Willy Bonvin Electricité SA depuis juillet 2015.



En décembre 2025, le comité de constructionvalais a confirmé la gestion de son secrétariat par l'Association valaisanne des entrepreneurs [AVE]. Il a nommé **Anthony Lamon** comme nouveau secrétaire général de l'association, en remplacement de Chiara Meichtry-Gonet, appelée à de nouvelles responsabilités au sein de l'AVE. Engagé comme secrétaire patronal à l'AVE depuis 2019, Anthony Lamon est devenu Directeur adjoint de l'association en décembre 2025. Avocat de formation, il poursuit également une carrière politique et revêt actuellement la charge de député et préside la Commission de gestion du Grand Conseil depuis 2025. Cette nomination permet d'inscrire l'action de l'association dans la continuité et de bénéficier d'une coordination optimale entre ses différentes composantes associatives.



Economie circulaire et développement territorial – les enjeux d'injonctions contradictoires

Dans un esprit d'anticipation, constructionvalais entretient des rapports suivis avec nombre de partenaires étatiques, ce qui lui permet, par exemple, d'être consultée lors de la rédaction des avant-projets de législation intéressant la branche. Ce fut le cas lors des travaux menés par le Service de protection de l'environnement lors de la révision totale de la **Loi cantonale sur la protection de l'environnement**. La bonne tenue des discussions a permis un échange de vue tout à fait profitable.

Dans le cadre d'une coordination efficace et très constructive avec l'AVGB, une position commune a pu être trouvée et, pour une grande partie, suivie par le Service de l'environnement [SEN].

La position exprimée à cette occasion visait à s'assurer notamment que les réalités particulières de notre canton, tant en termes de ce qu'il est convenu d'appeler «héritage industriel», qu'en termes de disponibilité de sites de

traitement et de valorisation des déchets, soient prises en compte.

Le canton souhaite donner un cadre clair à cette thématique, mais à titre d'exemple, définir le processus d'ouverture, de gestion et de contrôle des installations de traitement et de valorisation des déchets [IVDM] ne suffit pas encore à en ouvrir de nouvelles et pourtant, le besoin est avéré, documenté et pleinement justifié!

constructionvalais s'est résolument opposée à la distorsion du principe dit du «pollueur-payeur», qui verrait des «pollueurs» d'aujourd'hui payer pour des «pollueurs» d'hier. D'autres éléments fondamentaux, comme la préservation des sols ou la protection contre les nuisances sonores et lumineuses devraient être discutés de façon approfondie avec tous les acteurs concernés, notamment lors des travaux législatifs devant le parlement.

Par ailleurs, l'association a plaidé pour la prise en compte des requêtes et du respect des principes suivants:

- Cohérence législative
- Application du droit fédéral supérieur
- Adaptation à la réalité valaisanne
- Adoption d'un plan d'action pour la réduction de l'impact de l'héritage industriel à l'échelle cantonale et intercantonale
- Adoption de la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire dans la gestion des installations de traitement, stockage et valorisation des déchets.

S'agissant de la révision partielle du **Plan directeur cantonal**, constructionvalais s'est érigée contre un projet ne tenant absolument pas en compte des réalités de la branche et le respect de son importance au cœur de l'économie cantonale.

Les conditions de réalisation des fiches prévues sous le nom E8 et Eg – gestion des matériaux pierreux et décharges, se fondent sur des bases erronées et sont très éloignées de la réalité vécue par les entreprises.

Quant à la Fiche C4, «Zones d'activités économiques», il a fallu rejeter totalement le principe de coordination numéro 5, pour que celui-ci intègre la notion d'«activité industrielle et artisanale», pour que le canton renonce à restreindre l'utilisation des rares zones de réserve où l'activité économique et industrielle est possible à un seul secteur, soit l'innovation, sous prétexte qu'il serait le seul à justifier de générer de l'emploi à «haute valeur ajoutée» (sic)

Enfin, constructionvalais s'est engagée aux côtés de constructionromande, dans la campagne contre la **suppression de la valeur locative**, accompagnée de la suppression de tout un arsenal d'incitations à la rénovation énergétique.



Lors d'une conférence de presse organisée le 12 septembre 2025, se sont réunis autour de constructionvalais des représentants de tous les partis de droite, pour ce qui a constitué une exception au niveau national. D'entente avec des représentants de la gauche, eux aussi opposés au projet, deux campagnes parallèles ont été menées et les expertises de constructionvalais requises des deux côtés.

Au niveau national comme au niveau valaisan, une large alliance d'acteurs économiques, coordonnés dans leurs prises de position par les représentants de la construction, se sont déclarés opposés au projet du Parlement, jugé beaucoup trop risqué, dangereux pour l'économie et comportant trop d'inconnues au niveau fiscal.

Avec l'acceptation malheureuse de ces nouvelles dispositions et malgré le soutien unanime des cantons romands, les craintes évoquées – entrave d'importantes opérations

de rénovation d'habitations qui voient ainsi leur valeur décliner, perte de plusieurs milliards d'investissements et inconnues fiscales – deviennent réalité et inquiètent la branche comme les propriétaires. Les délais de mise en œuvre ne sont pas encore connus, mais la Ministre des Finances, Franziska Biner, a convoqué les représentants de l'économie valaisanne à une réflexion sur l'introduction de nouveaux outils fiscaux permettant de compenser le manque de revenus au niveau cantonal et communal. Pour rappel, en Valais, l'estimation des baisses de recettes fiscales se situerait à hauteur de CHF 35 millions pour le canton et également CHF 35 millions pour les impôts communaux.

La construction comme moteur et acteur de la transition énergétique – également au service des membres

A l'instar de l'année précédente, constructionvalais concentre certaines de ses activités dans l'objectif de positionner la branche comme un acteur essentiel de la transition énergétique, tout en lui conférant un rôle d'expertise important. Dans ce contexte, l'association a consolidé avec des partenaires tels que la HES-SO ou le Service de l'énergie et des forces hydrauliques [SEFH], des discussions approfondies, lesquelles se sont concrétisées dans la mise en œuvre de projets communs ou la mise sur pied d'événements conjoints.

Chapeautées et coordonnées par le secrétariat général et la **commission énergie** de constructionvalais, ces partenariats s'articulent depuis maintenant quelques années autour de trois volets principaux:

- Participation aux efforts en vue de l'accélération de la transition énergétique
- Suivi coordonné des ambitions politiques en matière climatique et énergétique affichées par le Canton du Valais
- Mise en œuvre de relations de partenariat entre recherche et économie

2025 aura vu enfin la concrétisation de travaux de longue haleine, portés par la commission énergie de constructionvalais depuis 2022 en collaboration avec le Canton et la HES-SO Valais-Wallis: l'association visant à la création d'un **Centre de compétence en rénovations énergétiques (CCREN)** a pu être fondée le 3 juin 2025.

constructionvalais, pleinement engagée, a assumé le secrétariat de cette nouvelle association, et dispose, en la personne de José Zufferey, Président de la SIA-Valais, d'un relais efficace à la Présidence du **CCREN**.



Les propriétaires individuels bénéficient donc désormais d'un nouvel allié pour moderniser leur logement tout en réduisant leur empreinte carbone. Porté par une volonté politique et économique de soutenir la transition énergétique, ce centre de compétences inédit permet de répondre à des exigences malheureusement jusqu'ici inassouvies.

En effet, le parc immobilier valaisan, composé en majorité de bâtiments anciens, représente un important potentiel d'économies d'énergie. Isolations obsolètes, systèmes de chauffage dépassés, ponts thermiques; les défis sont connus. Mais pour beaucoup de propriétaires, savoir par où commencer relève parfois du casse-tête. C'est là qu'intervient le CCREN, pensé comme un guichet unique. Concrètement, ce centre entend mettre à disposition des propriétaires une expertise indépendante. Des conseillers spécialisés les aident à identifier les besoins de leur bien immobilier, à comprendre les étapes de la rénovation et à prendre connaissance des aides financières disponibles – qu'il s'agisse de subventions cantonales, communales ou de programmes fédéraux. L'objectif consiste à simplifier l'accès à l'information et à rendre les projets réalisables et utiles, tant sur le plan technique que budgétaire.

Pour les entreprises, la nouvelle structure entend par ailleurs renforcer les compétences des professionnels du domaine via des activités de formation, d'échange de bonnes pratiques, de transfert de savoir-faire et de soutien technique. Outre ce levier en termes de formation, la vision liée aux professionnels comprend aussi un volet de coordination entre les acteurs du conseil en énergie sur l'ensemble du territoire. Objectifs: uniformiser leurs connaissances et mutualiser les ressources dans l'optique de garantir une couverture équitable sur tout le territoire valaisan.

Les organes publics sont aussi intégrés au champ d'action, entre autres pour fournir aux communes, au canton, aux institutions et aux associations une interface stratégique qui doit leur permettre d'évoluer au sein d'une gouvernance partagée. Au-delà du service aux propriétaires, cette initiative ambitieuse en outre de stimuler le secteur du bâtiment. Sans se superposer à l'expertise des entreprises locales pour ne pas les concurrencer, le nouveau centre doit permettre de faciliter la concrétisation des chantiers, venant ainsi soutenir directement les acteurs valaisans de la rénovation, de la construction durable et des technologies énergétiques en les valorisant auprès des propriétaires. Un cercle vertueux pour l'emploi, les compétences locales et la qualité du bâti.

constructionvalais suit également la mise en œuvre, via la législation cantonale sur les marchés publics, d'un instrument de mesure du **critère du développement durable**. A ce jour, les travaux ne sont pas terminés, mais il semble que le Gouvernement puisse opter pour un outil développé au niveau national par Infra, en collaboration avec la SIA.

2025 aura également été marquée par la préparation de l'entrée en vigueur de la nouvelle **Loi cantonale sur les constructions (LC) et de son Ordonnance (OC)**. Le comité a reçu les responsables cantonaux [Service administratif et

juridique du DMTE; secrétariat de la Commission cantonale des constructions] en novembre 2025 afin d'évoquer avec eux les subtilités de la nouvelle législation et les principales modifications introduites. Une importante coordination avec les communes a également eu lieu. Le canton a mis en place des séances de sensibilisation auprès de ces dernières et constructionvalais a plaidé pour une information des mandataires, dans la même optique. La commission énergie a par exemple et dans cette optique suscité une rencontre avec l'architecte de la ville de Sion, M. Roland Imhof, laquelle a eu lieu le 9 octobre, en présence de MM. Blaise Bourban et François Meyer. Les principes de la nouvelle législation sur les constructions, en particulier les dispositions relatives à l'installation de pompes à chaleur ont été présentées. Par ailleurs, et au vu de son importance pour la branche, et dans l'attente des premières décisions concrètes, constructionvalais a mis en place, en discussion avec des représentants intéressés du Grand Conseil, un véritable suivi de mise en œuvre et d'application et ce, dès janvier 2026.

Toujours dans cette recherche d'anticipation, le comité de constructionvalais continue de promouvoir des discussions périodiques à raison de deux fois par année avec la **Direction de la HES-SO Valais-Wallis** et, en particulier, son institut d'ingénierie. Le but est de partager sur les domaines de recherche explorés, d'une part, et les besoins des entreprises, d'autre part, ainsi que les éventuels points de convergence.

Pour rappel et afin de susciter l'intérêt des deux parties, des rencontres destinées à présenter ou à inspirer des travaux de recherche, bachelor ou master, et projets en cours sont mises sur pied, de façon directe ou sous la forme d'ateliers.

Des événements aménagés de concert font également l'objet de discussions, telle l'organisation conjointe du séminaire annuel de constructionvalais [voir plus bas pour l'édition 2025] ou encore l'organisation de cours spécifiques ou de soirées d'information destinés aux entreprises.

constructionromande – du lobbying actif et du réseautage coordonné!

constructionromande a été fondée dans le but de devenir un véritable centre de coordination des revendications des acteurs romands de la construction. A ce titre, ses représentants affirment une position indépendante au sein des institutions faitières nationales et en tant qu'interlocuteur privilégié des Parlementaires fédéraux romands.

L'association s'apprête à connaître quelques changements, notamment au niveau de la représentativité de chacun de ses membres. La représentation valaisanne au sein du Bureau va changer puisque Frédéric Debons, membre du comité de constructionvalais a été proposé comme nouveau Vice-Président de l'association, en remplacement de Gaëtan Reynard. En outre, le système de cotisations a été interrogé et de nouvelles impulsions du Bureau sont attendues pour l'assemblée générale 2026.

Organisée comme une base de coordination efficace et à l'écoute de ses différents membres, constructionromande suit avec diligence les thématiques fédérales correspondant aux dix points fixés dans sa stratégie et réévalués par son comité chaque année.

Ceux-ci ont été mis à jour en mai 2025. Ils sont consultables sur le site de constructionromande [www.constructionromande.ch] et s'articulent autour des thèmes suivants: aménagement du territoire, Infrastructures et mobilité, efficacité énergétique, développement durable, marchés publics, politique de la concurrence et activités de la commission de la concurrence (COMCO), distorsions de la concurrence par les entreprises publiques, main-d'œuvre: lutte contre le travail au noir, aspects conjoncturels et libre circulation avec l'Union européenne, conditions contractuelles et concurrence déloyale, conventions collectives de travail.

La désormais traditionnelle rencontre annuelle avec les Parlementaires, laquelle a eu lieu le 17 décembre 2025 à Berne a rencontré un très vif succès auprès des représentants romands aux Chambres fédérales avec la participation de plus de 25 parlementaires issus des deux Chambres. constructionromande a choisi cette année d'aborder la question des relations avec l'Union Européenne du point de vue des entreprises en donnant la parole à un entrepreneur genevois, par ailleurs Président de la Fédération genevoise des métiers du Bâtiment, en la personne de Pierre-Alain L'Hôte. Celui-ci a démontré les avantages concurrentiels du maintien de la maîtrise des accords bilatéraux dans le sens d'un contrôle des conditions de travail et du respect des principes salariaux et économiques en vigueur dans notre pays. Les débats qui ont suivi ont permis d'aborder la position spécifique de l'industrie de la construction dans les enjeux liés à la gestion des relations de la Suisse avec l'Union européenne. Les représentants de constructionromande ont fait valoir une vision du développement d'une Suisse ouverte sur le monde, consciente de sa valeur, des défis qui l'attendent et de sa place au sein du continent européen.

La collaboration entre constructionromande et constructionvalais est efficace et constante, avec la mise à disposition par cette dernière de forces pour participer à divers groupes de travail thématiques mis sur pied par constructionsuisse, ainsi que dans le suivi et la coordination de thématiques fédérales non couvertes par la faitière nationale. Ces liens ont d'ailleurs permis, avec le concours de membres du comité de constructionsuisse, de faire valoir les arguments «romands» sur des dossiers aussi importants que le refus de la suppression de la valeur locative [voir plus haut], ce qui a consisté une victoire majeure.

constructionromande devient au fil des ans un partenaire de choix dans les discussions avec les instances administratives fédérales. Son Bureau définit les positions romandes à faire valoir dans les différents greffes et opte pour des

combats coordonnés et des prises de positions communes. L'intense lobby déployé depuis des années a permis d'ailleurs de fêter une très importante victoire avec par exemple l'acceptation par les Chambres fédérales de la modification de la Législation sur les cartels [LCart].

Le projet de modification, traité sous l'objet 23.047 en décembre 2025, revêtait une importance absolument centrale pour les entreprises. La révision proposée, en particulier la modification de l'article 5, visait à rééquilibrer quelque peu la pratique découlant de la mise en œuvre de la LCart. L'analyse détaillée des accords au cas par cas afin d'en établir l'illicéité a en effet été la norme entre 1996, l'année d'entrée en vigueur de la LCart, et 2016. Cette année-là, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt très controversé (ATF Gaba) qui a pris le contrepied complet de la pratique et de la jurisprudence qui ont prévalu jusqu'alors, introduisant l'illicéité automatique de certains types d'accords. Cet automatisme s'applique également à des accords qui n'ont pas d'effet négatif sur la concurrence, voire qui la renforcent. La Suisse se retrouve depuis lors avec le droit anticartellaire le plus strict qui soit, sans aucun des garde-fous en vigueur dans d'autres Etats ou dans l'Union européenne.

Les Chambres ont suivi la proposition et il est désormais permis de penser que des améliorations sensibles devant contribuer à contrer l'activisme quelque peu débridé de la Comco pourront intervenir.

Au niveau des relations avec les Parlementaires romands, constructionromande édite, quelques semaines avant les débats, un document résumant les enjeux de chaque session. Celui-ci est transmis, puis chaque sujet est relancé en fonction du calendrier des Chambres. En fin de session, les Parlementaires reçoivent un résumé des décisions prises. Tous ces documents sont diffusés largement et relayés par constructionvalais, laquelle choisit ensuite de privilégier les contacts personnels avec les dix représentants valaisans aux Chambres fédérales.



Le lobby endogène

Définir les axes d'action communs et dégager les synergies nécessaires

Orientée lobbying, constructionvalais demeure avant tout au service de ses membres et de leurs intérêts entrepreneuriaux. Son agilité de fonctionnement, l'engagement de ses membres et des représentants des associations sectorielles, ont permis de répondre aux demandes de façon structurée. Cette année, le comité a décidé de poursuivre les discussions entamées avec les associations cantonales liées à la construction, afin de coordonner au mieux les actions des uns et des autres, dégager les synergies potentielles et intégrer les objectifs de chacun.

Ainsi, des rencontres ont eu lieu avec la Présidence de l'association **Lignum**, dont le principal objectif est de représenter la filière du bois en Valais. Les organisations membres du Bureau des métiers et représentant les métiers du bois s'engagent fortement afin de garantir une coordination efficace.

Par ailleurs, la rencontre annuelle décidée en 2024 avec le comité de la **Chambre immobilière valaisanne** a permis de dégager des axes d'actions prioritaires communs et de partager des préoccupations importantes. La participation de la CIV au projet de CCREN permet également une coordination plus efficace.

Enfin, des discussions ont été lancées avec **l'Association valaisanne de l'industrie des graviers et du béton [AVGB]**. De nombreux sujets et dossiers sont suivis conjointement avec l'AVGB et il apparaît évident que des synergies accrues peuvent être recherchées, à l'instar de ce qui est pratiqué au niveau national, avec l'intégration de ce secteur comme pilier à part entière de constructionsuisse, en parallèle et en complémentarité avec les secteurs du gros-œuvre, du second œuvre et des mandataires.

Parallèlement, constructionvalais continue de déléguer certains de ses membres pour, ponctuellement et par leur expertise, représenter l'association dans le dialogue avec des partenaires institutionnels pas toujours au fait de la réalité économique vécue par les entreprises.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie cantonale, le Conseil d'Etat a souhaité intégrer les acteurs publics et privés concernés par la thématique du maintien des surfaces d'assolement utiles [SDA] et décidé de mettre en place une « **task-force SDA** » regroupant les différents partenaires, dont constructionvalais, laquelle siège aux côtés de représentants du Service du développement territorial, du Centre de compétence sol, de la Fédération

des Communes Valaisannes, de la Fédération des Communes Bourgeoises Valaisannes, de la Chambre Valaisanne d'Agriculture, de la Chambre Valaisanne de Commerce et d'Industrie, de l'Union des Villes valaisannes et d'ONG environnementales. La mission de cette task-force est de déterminer sous quelle forme la gestion du quota cantonal des SDA doit être conduite à l'avenir. Il s'agira également d'analyser et de proposer au Conseil d'État l'adaptation de bases légales ou toute autre mesure jugée utile en lien avec la préservation du quota de SDA. Le rapport d'actions est attendu pour la fin du premier semestre 2026.

constructionvalais a depuis quelques années également concentré son action sur la revalorisation de la formation professionnelle et la mise en place de sensibilisations et de mesures concrètes afin d'inverser la spirale du manque de **relève professionnelle**. Le groupe de réflexion conduit par Tanja Fux, Cheffe du Service de la formation professionnelle, auquel constructionvalais a activement participé, a rendu son rapport en juin 2025. Le Conseil d'Etat a nommé un COPIL de la formation professionnelle. Chiara Meichtry-Gonet a été nommée membre de ce COPIL, lequel a siégé à un rythme régulier et mis en place un observatoire concret de la formation professionnelle en Valais et des nécessités de promotion de la filière. Un suivi des freins et des mesures d'incitation à promouvoir a également été initié.

Concernant les rendez-vous traditionnels et le réseautage, 2025 aura été marquée par le rythme régulier de rencontres toujours enrichissantes.

Le 30 avril et le 1er mai, deux séminaires organisés par constructionvalais en collaboration avec la HES-SO Valais-Wallis et l'EPFL ont réuni un public très nombreux et des orateurs pertinents.

Le premier séminaire était axé autour des questions de valorisation de l'énergie photovoltaïque et les présenta-

tions de la Prof. Janina Löffler [Besoin du solaire au niveau fédéral, situation actuelle du solaire, changement de paradigme (CEL), variation des tarifs, besoin d'autoconsommation, rentabilité.], de Grégoire Mettaz, Associé MGM Solaire [Coût d'une toiture, comparaison tuiles vs panneaux, aspects aussi esthétiques.] puis de Pierre-Olivier Moix, CPO Studer Innotec [Comment maximiser l'autoconsommation, solutions techniques et essais] ont permis de lancer un débat intéressant, les orateurs étant rejoints par l'ancien directeur de OIKEN, François Fellay, Benjamin Roduit, Conseiller national et Paul Bovier, Vice-Président TecBat.

Le second a abordé également des questions de valorisation, mais autour des matériaux de construction, cette fois et de la difficulté de passer de la théorie à la pratique, dans un environnement toujours plus normé. Les orateurs, Lionel Riquet, Prof. Associé HEPIA, Sarah Planchamp, membre du collectif rebuiLT – EPFL et Christiane Wermeille, responsable du secteur Déchets et matières premières, Office fédéral de l'environnement, ont particulièrement contribué à éclairer l'assistance et à élever le débat.

L'entier des présentations est à disposition sur notre site internet.

Malgré la qualité de l'offre proposée, le comité a souhaité se distancier du Festival Transition. En effet, les membres invités ne se retrouvent pas forcément dans le concept global et constructionvalais, bien décidée à poursuivre l'organisation de ce genre d'évènement, a repris contact avec les écoles et instituts concernés. Le séminaire 2026 est d'ores et déjà prévu le 19 novembre prochain, précédant de peu la journée porte ouvertes de la HES-SO Valais-Wallis et de son institut d'ingénierie prévue le 21 novembre 2026.



Séminaire 2025 constructionvalais/HES-SO Valais Wallis, Sion, 01.05.2025

L'Open de Golf de la construction s'est déroulé le 12 septembre 2025. Septante-six golfeurs et douze « aspirants golfeurs » ont participé durant la matinée au tournoi et aux cours d'initiation. La Garden Party, organisée sur les terrasses du restaurant du Golf de Sierre, a rassemblé près de 90 personnes. Un sponsoring record a pu être réuni grâce aux efforts de l'ancien Président de constructionvalais, que nous remercions, et à la générosité des entreprises. L'édition 2026 est d'ores et déjà prévue le 11 septembre 2026, cette fois au Golf Club de Sion, selon le tournoi décidé par le comité.

Quant à la **rencontre annuelle des comités** des associations membres, elle a eu lieu le 20 novembre 2025, à Sion. Les thèmes évoqués – lancement du e-badges et de l'association CCREN, suite de la votation sur la suppression de la valeur locative – ont suscité le débat. A cette occasion, les plus de 20 personnes présentes ont pu échanger sur leurs préoccupations et faire valoir des attentes spécifiques en termes de coordination.



Le lobby politique

Des rencontres régulières et des partenariats à consolider

Le comité et la commission lobby de constructionvalais entretiennent la volonté d'ancrer des partenariats durables avec les représentants des autorités économiques ou politiques cantonales.

Le 11 décembre 2025, constructionvalais a pu rencontrer les Présidences de l'**Union des Villes valaisannes** et de la **Fédération des communes valaisannes**. Ce fut l'occasion d'échanges fructueux, notamment avec le nouveau Président de la Fédération des communes Valaisannes, Christophe Germanier. constructionvalais a insisté sur les enjeux constitués par les volontés cantonales de réguler de façon très importante le développement territorial et sensibilisé les représentants communaux à la nécessité de contribuer à la lutte contre le travail au noir en privilégiant le recours à des entreprises disposant du e-badges dans l'attribution des marchés publics.

L'entrevue annuelle avec une **délégation du Conseil d'administration** et la **Direction de la BCVs**, n'a pas pu avoir lieu, mais d'intéressants échanges ont abouti à la

présentation et au soutien, par constructionvalais d'un candidat issu de ses rangs à l'élection complémentaire au conseil d'administration de l'établissement bancaire, en la personne de M. Antoine Fournier. Ce dernier sera présenté à cette élection lors de l'Assemblée générale de la BCVS, prévue le 27 avril 2026.

Par ailleurs, constructionvalais a été très active sur le **plan parlementaire valaisan** avec, tout d'abord, l'entretien de contacts directs avec 25 députés et députés suppléants issus des rangs de la branche. Une étroite collaboration avec les chefs des groupes politiques permet un suivi très efficace de dossiers d'importance pour la branche.



Consultations et prises de position politiques

Analyser les consultations législatives et s'engager pour des dossiers d'importance

Chaque consultation intéressant la branche est discutée au sein du comité de constructionvalais, qui décide quelle forme prendra la réponse. Sur le fond, la teneur d'une position commune est arrêtée; sur la forme, il est décidé si une réponse unique sera donnée ou si l'objet mérite une coordination de toutes les associations, voire un relais intercantonal ou fédéral.

La période d'activité sous revue a connu un important travail législatif. Le comité de constructionvalais a décidé de participer aux consultations organisées par l'autorité sur:

- L'avant-projet de loi cantonale sur la politique économique [LEco et LVWP]
- L'avant-projet de révision de la loi cantonale sur la protection de l'environnement [LcPE]
- Modification partielle du plan directeur cantonal [PDc]
- Diverses normes professionnelles et techniques.

Le détail et l'entier des textes de réponses se trouvent sur

le site internet www.constructionvalais.ch [menu positions, consultations].

Au niveau des votations, constructionvalais a soutenu la campagne contre l'initiative populaire fédérale « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires », contre l'initiative pour l'avenir, contre l'Initiative SSR – CHF 200 et contre l'initiative pour un fonds climat. Au niveau cantonal, l'association s'engage fortement contre l'initiative pour un salaire minimum pour tous.

constructionvalais participe également à la campagne contre l'initiative pour une Suisse à 10 millions d'habitants, particulièrement délétère et dangereuse pour le développement de notre pays.

Engagements politiques et suivi des dossiers prioritaires

Défendre les intérêts des entreprises – sur tous les fronts!

Promotion de l'engagement de la branche au niveau politique

La branche souffre d'un manque de représentation au niveau cantonal au sein du personnel politique. L'engagement de chacune et chacun est essentiel pour défendre, y compris à ce niveau législatif, les intérêts communs et une image professionnelle, ouverte et dynamique de la branche.

En ce sens, le comité a souhaité soutenir fortement les candidats issus de ses rangs lors des élections cantonales 2025 et peut se féliciter de compter une nouvelle Conseillère d'Etat, membre de la SIA-Valais et une vingtaine de députés et députés suppléants patrons ou actifs au sein d'une entreprise de la construction ou une association membre.

Lutte contre le travail au noir

En concertation avec les associations concernées et les partenaires sociaux, constructionvalais continue de s'impliquer fortement dans le vaste projet de renforcement des instruments de lutte contre le travail au noir.

Des conditions de travail claires et défendues sont une des exigences pour lutter contre la concurrence déloyale. Le projet «**e-Badges**» pourra ainsi y contribuer activement.

Depuis l'automne 2025, ce dispositif innovant, soutenu par l'État du Valais et les partenaires sociaux, est fonctionnel et a été rendu obligatoire par le Conseil d'Etat pour les marchés cantonaux de gré à gré et sur invitation. La solution, entièrement numérique, permet aux maîtres d'œuvre de s'assurer du respect des conventions collectives de travail et du paiement des cotisations sociales et ce, pour toutes les entreprises soumises à une convention collective de travail.

Les communes sont fortement invitées à utiliser ce dispositif, tout comme les privés qui peuvent s'assurer de travailler avec des interlocuteurs respectueux et fiables. Une extension du projet aux marchés ouverts est à l'étude, tout comme un accès au dispositif pour les travailleurs temporaires.

COMPTES

Comptes d'exploitation

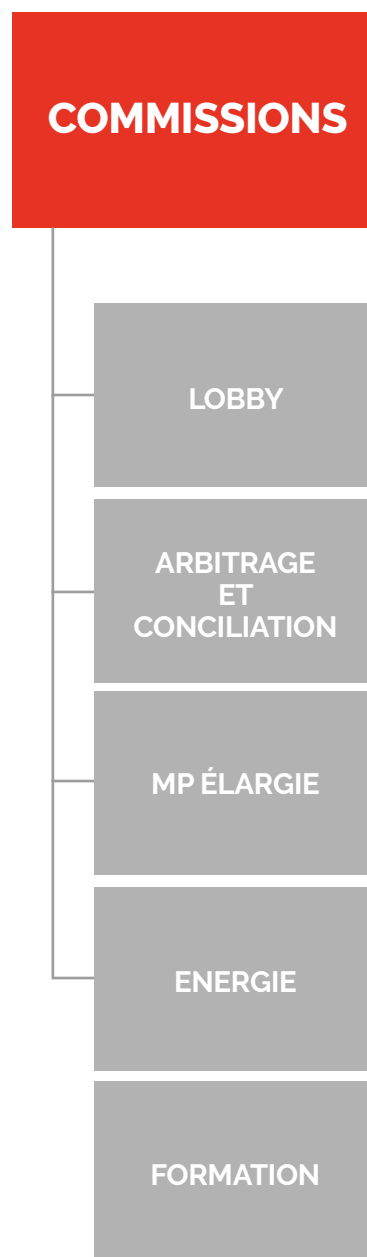
	COMPTES 2025	BUDGET 2025	COMPTES 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	177'736.10	176'000.00	181'354.10
Cotisations des membres	147'211.10	151'000.00	147'814.10
Recettes Sponsors Open Golf	30'250.00	25'000.00	30'300.00
Recettes diverses (HES-SO Valais)	275.00	—	3'240.00
CHARGES D'EXPLOITATION	174'520.60	203'950.00	182'798.65
Charges de gestion	111'075.05	142'350.00	121'895.40
Assemblée des délégués	4'317.40	5'600.00	3'299.90
Indemnité présidentielle/Comité	23'154.00	24'500.00	24'165.00
Indemnité commissions diverses	5'838.00	15'250.00	7'740.00
constructionromande	26'211.10	30'000.00	26'814.10
Lobby - frais, séminaires	8'319.55	12'000.00	9'338.80
Lobby politique et économique, campagne	10'000.00	10'000.00	24'269.05
Manifestations Open Golf	10'000.00	20'000.00	26'268.55
	23'235.00	25'000.00	
Charges d'administration	63'445.55	61'600.00	60'903.25
Frais généraux d'administration	55'764.50	50'000.00	54'050.00
Frais postaux et bancaires	207.00	600.00	339.00
Impôts	1'076.95	1'000.00	800.00
Communication, internet, photos	5'737.10	10'000.00	5'418.45
Frais divers	660.00		295.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISSOLUTION	3'215.50	-27'950.00	-1'444.55
Variation Provision	—	-30'000.00	-2'000.00
Attribution Provision Promotion & actions spéc.	—	—	—
Dissolution Provision Promotion & actions spéc.	—	-30'000.00	-2'000.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3'215.50	2'050.00	555.45

COMPTES

Bilans comparés au 31 décembre

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIFS	260'459.17	216'015.67
Actifs circulants	260'459.17	216'015.67
La Poste, Postfinance	255'109.17	203'526.97
Actif de régularisation	5'350.00	12'488.70
PASSIFS	260'459.17	216'015.67
Exigibilités	42'059.00	831.00
Créanciers divers	33'037.25	831.00
CCREN c/c	9'021.75	—
Provisions	162'827.20	162'827.20
Promotion & actions spéciales	162'827.20	162'827.20
Chambre val. du bâtiment	—	—
Fonds propres	55'572.97	52'357.47
Capital initial	52'357.47	51'802.02
Résultat annuel	3'215.50	555.45

ORGANISATION - ORGANES



COMITÉ

Président	Vincent Bonvin - Président BM
Vice-Président	Gaëtan Reynard - Président AVE
Membres	Frédéric Debons – Membre du comité AVE Amélie Roduit-Thurre – Présidente IAVS Pierre-Samuel Wuilloud – Président EIT.Valais
Invité permanent (voix consultative)	José Zufferey – Président SIA section Valais
Invités	Chiara Meichtry-Gonet, Directrice AVE David Genolet, Directeur BM
Secrétariat	Anthony Lamon (Directeur Adjoint AVE)

COMMISSIONS

Lobby	Vincent Bonvin - Président Diego Clausen, Stefan Volken, Joël Millius, Ludovic Schober, Chiara Meichtry-Gonet, Anthony Lamon (secrétaire)
Arbitrage et conciliation	Vincent Bonvin - Président Claude Bonvin, Amélie Roduit-Thurre, Jacques Fournier, Frédéric Monnet, Christian Luyet, Anthony Lamon (secrétaire)
Marchés publics élargie	Vincent Bonvin - Président Christian Luyet, Paul Bovier, Stéphane Moix, David Genolet Gaëtan Reynard, Stefan Volken, Joël Millius, José Zufferey, Chiara Meichtry-Gonet, Anthony Lamon (secrétaire)
Énergie	Vincent Bonvin - Président Frédéric Debons, Patrice Cordonier, David Bender, Gregorio Bonadio, Stéphane Belliot, François Meyer, Blaise Bourban, Anthony Lamon (secrétaire)
Formation	François Meyer, Christine Arnold, Nicolas Chablais, Kilian Lötscher, Anthony Lamon (secrétaire)

ASSOCIATIONS MEMBRES

AVE	Association Valaisanne des Entrepreneurs
AVEC	Association Valaisanne des Entreprises de carrelage
IAVS	Ingénieurs Architectes Valais
BM	Bureau des Métiers
SIA-Valais	Société suisse des Ingénieurs et Architectes, section Valais

RAPPORT DES RÉVISEURS

constructionvalais
bauenwallis

Rapport des Réviseurs

En date du 16 avril 2026, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2025 de constructionvalais.

Nous avons examiné les postes du bilan au 31 décembre 2025. Tous les montants de l'actif et du passif ont été justifiés.

Les dépenses ont été contrôlées sur la base des pièces justificatives.

Le total du bilan au 31 décembre 2025 s'élève à **CHF 260'459.17**. Le bénéfice de l'exercice est de **CHF 3'215.50** ce qui porte la fortune de constructionvalais à **CHF 55'572.97**.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée des délégués d'approuver les comptes de l'exercice 2025 tels que présentés et de donner décharge de leur mandat aux organes de l'Association.

CONSTRUCTIONVALAIS

Les Réviseurs :



Patrice Cordonier



Ricardo Teixeira

constructionvalais **bauenwallis**

Case postale 330
1951 Sion
T + 41 27 327 32 13 / 17
F +41 27 327 32 81
info@constructionvalais.ch

Impressum:
Textes: constructionvalais 2025
Graphisme: Boomerang Marketing SA
Photos: Olivier Maire, Istock et Louis Dasselborne et Blaise Kormann